

# Mercredis aérés 2021-2022

Pré-inscription à l'année – Facture et grille au trimestre

Pré-inscription au secrétariat du 10 au 14 mai 2021 par tirage au sort.

La Maison de Quartier de Champel (ci-après MQC), institution laïque, accueillera soit à la journée, soit à la demi-journée avec ou sans repas 36 enfants de 4 à 11 ans pendant les mercredis en période scolaire. Les enfants dès 4 ans révolus peuvent être inscrits à condition qu'ils soient scolarisés en 1P au plus tard en septembre 2020 et qu'ils soient propres et autonomes. Pas d'inscription possible dès 12 ans révolus.

Chaque trimestre nous vous demanderons de remplir un planning et recevrez une facture correspondante au trimestre confirmé. Ci-joint vous trouverez [la grille du premier trimestre à nous retourner impérativement avec le bulletin d'inscription.](#)

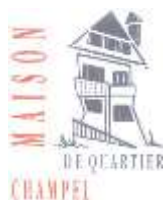
## CONDITIONS :

- Toute inscription validée est due.
- Trois mercredis maximum sur 4 acceptés (ou quota trimestriel).
- Toute facturation n'est remboursée que sur présentation d'un certificat médical.
- Obligation d'apporter la nouvelle copie du bordereau de taxation 2019 ou 2020 (ou RDU 2020/2019).
- Priorité donnée aux enfants habitant le quartier, s'il reste de la place, les enfants dont les parents travaillent sur le quartier seront pris à la suite des prioritaires, les autres viendront après.
- Toute inscription reçue avant cette date ne sera pas prise en compte.

## PRIX DE LA JOURNÉE :

	Revenu BRUT familial par mois CHF	Prix de la journée	½ journée avec repas	½ journée sans repas
<input type="checkbox"/>	Jusqu'à 2'500.- (1 <sup>er</sup> enf. / 2 <sup>ème</sup> enf.)	8 / 6	5 / 4	4 / 3
<input type="checkbox"/>	De 2'501.- à 3'500.- (1 <sup>er</sup> enf. / 2 <sup>ème</sup> enf.)	10 / 8	6 / 5	4 / 3
<input type="checkbox"/>	De 3'501.- à 4'500.- (1 <sup>er</sup> enf. / 2 <sup>ème</sup> enf.)	14 / 10	8 / 7	5 / 4
<input type="checkbox"/>	De 4'501.- à 5'500.- (1 <sup>er</sup> enf. / 2 <sup>ème</sup> enf.)	17 / 13	12 / 10	6 / 4
<input type="checkbox"/>	De 5'501.- à 7'000.- (1 <sup>er</sup> enf. / 2 <sup>ème</sup> enf.)	19 / 14	13 / 11	7 / 5
<input type="checkbox"/>	De 7'001.- à 8'500.- (1 <sup>er</sup> enf. / 2 <sup>ème</sup> enf.)	21 / 16	14 / 12	8 / 6
<input type="checkbox"/>	De 8'501.- à 11'500.- (1 <sup>er</sup> enf. / 2 <sup>ème</sup> enf.)	24 / 19	15 / 13	9 / 7
<input type="checkbox"/>	De 11'501.- à 14'500.- (1 <sup>er</sup> enf. / 2 <sup>ème</sup> enf.)	27 / 22	17 / 15	10 / 8
<input type="checkbox"/>	De 14'501.- à 17'500.- (1 <sup>er</sup> enf. / 2 <sup>ème</sup> enf.)	30 / 25	19 / 17	11 / 9
<input type="checkbox"/>	Plus de 17'501.- (1 <sup>er</sup> enf. / 2 <sup>ème</sup> enf.)	33 / 28	21 / 19	12 / 10

Sans document de justification, le barème maximum sera automatiquement appliqué. Veuillez vous adresser au secrétariat pour tout complément d'information. Aucun enfant ne doit être empêché de participer pour des raisons financières. Nous nous tenons à votre disposition pour un éventuel arrangement. Procédure complète sur notre site.



# Mercredis aérés 2021-2022

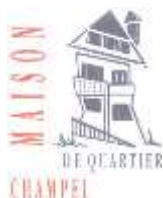
Pré-inscription à l'année – Facture et grille au trimestre

Pré-inscription du 10 au 14 mai - par tirage au sort.

<b>ENFANT :</b>	Garçon <input type="checkbox"/>	Fille <input type="checkbox"/>	Date de naissance : _____
Nom : _____	Prénom : _____		
Domicilié/e chez :	Mère <input type="checkbox"/>	Père <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/> _____
Adresse : _____			
Code postal : _____	Ville : _____		
Lieu de scolarisation : _____	Degré : _____		

<b>RESPONSABLE LEGAL / FACTURATION / COURRIER / URGENCES :</b> _____	
Mère <input type="checkbox"/>	Père <input type="checkbox"/>
Nom : _____	Nom : _____
Prénom : _____	Prénom : _____
Tél privé : _____	Tél privé : _____
Natel : _____	Natel °: _____
Tél prof : _____	Tél prof. : _____
Code postal prof. : _____	Code postal prof. : _____
E-mail ( <i>si vous désirez être informé des activités de la MQC</i> ): _____	
En cas d'urgence, autre personne à contacter que parents : _____	
Téléphone/s : _____	

<b>ASSURANCES :</b>	Attention, les utilisateurs ne sont pas assurés par la MQC.
RC - responsabilité civile ( <i>parents</i> ) :	_____
Ass. maladie et accident ( <i>enfant</i> ) :	_____



# Mercredis aérés 2021-2022

Pré-inscription à l'année – Facture et grille au trimestre

Pré-inscription du 10 au 14 mai - par tirage au sort.

## RECOMMANDATION ET REMARQUES DIVERSES :

Votre enfant est-il vacciné contre le tétanos ? Non  Oui

Si oui, la dernière date de rappel de vaccination : \_\_\_\_\_

*(sans précision et en cas d'accident l'enfant sera vacciné à vos frais).*

Votre enfant doit-il suivre un régime alimentaire particulier ? Non  Oui

Si oui, lequel et quelles sont les précautions à prendre? : \_\_\_\_\_

*De par la diversité culturelle des enfants, nos repas sont généralement végétariens et sans viande de porc.*

Votre enfant souffre-t-il d'une maladie, d'une allergie ou d'un handicap particulier ? Non  Oui

Si oui, lequel et quelles sont les précautions à prendre? : \_\_\_\_\_

*Si votre enfant est contraint de recevoir des médicaments pendant la durée des mercredis aérés, veuillez demander le document : « En cas de médication » au secrétariat. Pour toute situation particulière, veuillez prendre rendez-vous avec l'animateur/trice responsable.*

## EN CAS DE MEDICATION

Si votre enfant doit prendre des médicaments durant le temps d'accueil, demandé au secrétariat le formulaire à remplir. Il a été rédigé sur la base de directives du service santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ).

- Informer l'animateur/trice responsable de l'activité de l'état de santé de votre enfant, de l'évolution de la maladie et de la raison du traitement.
- Dans la mesure du possible, administrer vous-même les médicaments à la maison.
- Si le médicament doit être administré durant les activités, informer l'animateur/trice responsable du moment précis auquel le donner.
- L'amener impérativement dans l'emballage d'origine accompagné de sa notice et muni de l'étiquette de posologie, mentionnant le nom de la pharmacie l'ayant fourni ainsi que le nom du médecin l'ayant prescrit.
- Apporter impérativement une copie de l'ordonnance.
- L'administration de certains médicaments (ex : Ventolin, Epipen, ...) peut être prescrite par le pédiatre de votre enfant, de façon répétée, durable ou en réserve. Merci, dans tous les cas, de transmettre une fiche de traitement remplie par votre pédiatre.



## Mercredis aérés 2021-2022

Pré-inscription à l'année – Facture et grille au trimestre

Pré-inscription du 10 au 14 mai - par tirage au sort.

### AUTORISATION DU RESPONSABLE LEGAL :

Au cas où mon enfant est inscrit:

- ❖ *J'inscris mon enfant au centre aéré organisé par la MQC avec son accord. J'ai rappelé à mon enfant qu'il devait respecter les consignes données par le personnel d'encadrement, ainsi que les règles de prudence habituelles.*
- ❖ *En cas d'urgence, j'autorise les responsables de la MQC à prendre toutes mesures nécessaires à la santé de mon enfant y compris celles préconisées par un médecin. Je m'acquitterai des frais occasionnés pour les soins donnés à mon enfant, y compris les frais de transport.*
- ❖ *La MQC décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'une absence non excusée par le répondant légal.*

Genève, le : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

*Par votre signature, vous confirmez avoir pris note des conditions d'inscription et vous vous engagez à ce que votre enfant participe aux semaines complètes prévues.*

### Informations particulières à nous transmettre :

---

---

---

---

---

---

---

---